

Le Tiers-Lieu : Un outil dynamique pour agir sur un territoire

POURQUOI CETTE FORMATION ?

Une formation pour savoir générer une dynamique tiers-lieu, incarné dans un espace d'activités, marchandes ou non marchandes, le contrat social qui fonde la dynamique tiers-lieu se décompose dans ces trois dimensions : un processus d'individuation pour les personnes qui le fréquentent, un projet ou action collective et une démarche d'intérêt général.

Les tiers-lieux devraient permettre à chacun et collectivement de se saisir de son pouvoir d'agir à travers l'activation d'une démarche de transformation de votre organisation et une dynamique de coopération territoriale.

Cette formation vous permettra de travailler sur une dynamique de développement de projet dans un territoire, la création d'un tiers lieu et d'un parcours utilisateur de votre tiers-lieu, d'organiser l'accueil et l'animation et de créer une dynamique de coopération propre à leurs besoins. Cette formation apporte méthodes et appui pour gérer votre projet grâce à la mise en place d'une boîte à outils dédiée et des formateurs humbles mais expérimentés.



POUR QUI

- Administrateurs ou salariés d'associations ou d'entreprises,
- Bénévoles d'associations,
- Demandeurs d'emploi,
- Agents de collectivités.



OBJECTIFS

- Analyser et développer son projet au regard de son environnement et de la culture tiers- lieu,
- Piloter et gérer son projet de façon fiable et assurée,
- Mettre en place une dynamique collective et communiquer de façon adaptée,
- Comprendre et analyser les relations fonctionnelles et sociales entre les individus dans une organisation.
- Connaître les principes fondamentaux du développement de territoires et de la coopération
- Connaître les principes fondamentaux des espaces de travail partagés
- Savoir situer son projet dans son environ-nement



LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Les journées se déroulent de manière participative grâce au cercle de connaissances.

Les échanges et l'entraide entre stagiaires permettent également d'initier une démarche de réseau lors des séminaires de formation.

Entre les séminaires de formation, les formateurs peuvent être sollicités pour vous aider dans le développement de votre projet.



LES RESSOURCES

- Une boîte à outils est mise à la disposition des apprenants, classée par module à l'entrée en formation.
- Un suivi individuel est organisé par les têtes de réseaux entre les séminaires collectifs pour aider les apprenants dans la réalisation de leurs actions.
- Les groupes sont invités à l'entrée en formation, à se créer une plateforme d'échanges pour travailler ensemble et partager leurs propres ressources.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

En amont : Le stagiaire est sollicité pour évaluer son niveau de connaissance sur le sujet de la formation, par le biais d'un questionnaire à remplir, une semaine avant la formation.

Pendant la formation : Le stagiaire est évalué "à chaud" par un questionnaire, pour réaliser une appréciation de la formation, en lien avec les objectifs fixés en cours de formation, pour permettre de modifier des éléments qui ne correspondraient pas aux attendus.

À l'issue de la formation : Les formateurs et l'organisme de formation sont évalués, pour estimer la qualité de l'enseignement dispensé par un questionnaire envoyé un mois après la formation.

PROGRAMME

MODULE 1 **Elaborer et développer un projet stratégique de tiers-lieu et analyser son territoire**

- Identifier les grands principes des espaces de travail partagés
- Identifier les forces et faiblesses d'un territoire, ses potentialités, ses logiques d'action, les dynamiques en cours
- Elaborer un cadre de référence du tiers-lieu en construisant une stratégie de pérennisation avec les parties prenantes
- Créer et analyser ses domaines d'activités stratégiques
- Organiser un plan d'action pour piloter sa structure et son système de fonctionnement
- Identifier et appliquer une méthodologie de gestion de projet
- Analyser son projet professionnel et définir sa place au sein de la structure
- Présenter son projet à l'écrit et à l'oral

MODULE 2 **Piloter l'activité de la structure dans ses dimensions économiques et financières**

- Construire son prévisionnel financier
- Créer des outils de pilotage financier pour la bonne gestion du tiers-lieu
- Analyser ses résultats et équilibres financiers
- Evaluer la situation d'un point de vue financier
- Défendre le cadre juridique dans lequel s'inscrit la gouvernance et au regard de la
- Stratégie du projet

MODULE 3 **Etablir une dynamique de coopération et communiquer de façon adaptée**

- Identifier et appliquer les différentes stratégies d'animation du lieu
- Déterminer une stratégie de développement de partenariats
- Organiser le processus d'accueil
- Accompagner les besoins des membres du collectif de travail
- Elaborer une stratégie de communication adaptée aux différentes parties prenantes
- Organiser les différentes tâches liées au projet de structure avec les membres du collectif de travail

DES CONSULTANTS SPÉCIALISTES

Nos formateurs sont des experts aux qualités pédagogiques reconnues, avec une expérience en ingénierie sociale et animation de formations pour adultes. Ils ont été animateurs développeurs, chargés de missions, consultants, directeurs de nombreuses associations et organisations, ainsi que de services publics en France, depuis plus de 20 ans.

Ils ont une expertise spécifique dans le champ de la politique de la ville et de l'innovation sociale et culturelle, de la conception de projet et d'actions adaptées, de formation, et ont une capacité à faire travailler une pluralité d'acteurs autour de projets de transformation sociale et de formation.

Ils sont également experts dans l'action collective favorisant l'émergence de solutions participatives et la mise en œuvre de parcours de formations innovantes.

FORMATION QUALIFIANTE

21 jours soit 147 HEURES

Formation en présentielle

Nombre de participants : 5 stagiaires minimum - 10 maximum

Tarif net : 3000 euros par personne.



CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉ-REQUIS

- vous devez justifier de prérequis. Porteur d'un projet, Coworking, fablabs, ateliers partagés, cafés
- associatifs, tiers-lieux agricoles, espaces hybrides, point numérique en phase de création, de
- développement ou de repositionnement ou autre organisation/projet qui souhaite se transformer
- en s'inspirant des pratiques issues des tiers-lieux.



FINANCEMENT

Une demande de prise en charge peut s'effectuer auprès de votre OPCO de référence ou auprès de votre agence Pôle Emploi et de la Région.
N'hésitez pas à nous consulter.



HANDICAP

Toute personne en situation d'handicap peut nous contacter pour l'adaptation des supports et contenus.



CONTACTS

C. BOUGHATTAS

Responsable des formations et référent handicap

07 45 18 58 68

09 54 72 72 02

sagiterre37@gmail.com



Sagiterre est aussi un acteur dynamique et présent dans les territoires de la ville

L'association Sagiterre agit concrètement dans les quartiers et territoires de la ville de Marseille, avec l'ensemble de ses partenaires, dans la co-construction de projets culturels, artistiques, numériques et dans l'accompagnement et la formation des professionnels et habitants ; Sagiterre agit en identifiant et valorisant les initiatives des territoires, afin de les faire entrer en synergie, produire des ressources pour le territoire local et ainsi, accompagner de nouvelles dynamiques citoyennes.

www.sagiterre37.fr



INSCRIPTION

POUR VOUS INSCRIRE CONTACTEZ-NOUS À SAGITERRE37@GMAIL.COM

(AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION)

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 4 mois maximum

Sagiterre | Cité des associations, 93 la Canebière BP263 13001 Marseille | Numéro SIRET : 889 269 676 00033 |
Numéro de déclaration d'activité : NDA 93 13 1985813 auprès du préfet de région PACA
Sagiterre est un organisme de formation certifié Qualiopi et déclaré sous le numéro 93 13 1985813 auprès du Préfet de la Région PACA.